

N°796

du 27
MARS
2015



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

Confiance électorale

Comme toute compétition l'élection a ses propres règles de jeu. Le processus électoral doit être transparent et accessible à tous. Il doit se dérouler dans les délais constitutionnels. Il doit s'accompagner d'une campagne libre et sincère. Le vote doit être exempt de toute pression et de toute fraude. Le dépouillement des suffrages doit être aussi clair que l'eau des cascades. Les résultats du vote doivent être acceptés par tous. Les contestations éventuelles doivent être réglées par la cour constitutionnelle et non dans la rue.

Il est normal que chaque candidat en cours d'opération fasse connaître ses réserves, ses doléances, ses propositions. Il existe une limite cependant à ne pas franchir : tenter de paralyser la tenue du scrutin par une recherche excessive du perfectionnisme, participer à l'épreuve électorale tout en se préparant à contester ses résultats s'ils ne sont pas favorables.

La démocratie suppose le respect de la libre expression des suffrages et l'acceptation du verdict des urnes.

Ne l'oublions pas.

P.3 Inauguration du poste de transformation de Sokodé par Faure Gnassingbé et Yayi Boni

L'extension et la sécurisation du réseau électrique garanties dans le septentrion



Les présidents Boni Yayi et Faure Gnassingbé suivant les explications sur le poste de Sokodé

P.4 Panier de la ménagère en février au Togo

Les carburants et le transport routier de passagers font chuter les prix

P.6 Facilité des affaires au Togo,

Lancement de la phase Export du guichet unique pour le Commerce Extérieur

P.3 Un décret imminent pour intégrer la proposition de report de la CEDEAO

L'élection présidentielle va se tenir dans le délai du mandat du Président de la République

P.7 Aflao Sagbado, Zanguera et Vakpossito

Le ministre Gilbert Bawara poursuit sa tournée de sensibilisation pour une élection présidentielle 2015 paisible



**LOI N° 2012 - 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST
MAINTENANT DISPONIBLE**



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE
LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ



REPÈRES

Le Président du NET, Gerry Taama, s'exprime

Le parti politique le Nouvel engagement togolais (Net) dénonce l'exclusion de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Au cours d'une conférence de presse, le parti politique le Net a émis son souhait d'être au cœur du processus électoral actuellement en cours au Togo. Parce qu'il se sent exclu par la (Ceni). Dans cette dynamique, le parti politique de Gerry Taama a saisi l'organisation en charge des élections, les 4 et 16 mars dernier, pour avoir une copie du fichier électoral. Le Net a également envoyé un courrier au ministre de l'administration territoriale, M. Gilbert Bawara pour lui faire part de ses inquiétudes. Mais, pour le Net, tous ces courriers sont restés sans suite favorable. Devant le fait accompli, le Net dénonce "la collusion qui semble s'être installée entre tous les partis politiques ayant des représentants à la Ceni". Le NET a également lancé un appel à la mobilisation de fonds pour mieux faire sa campagne électorale. Ainsi, il compte mobiliser 100 millions de f CFA pour toucher tous les coins et recoins du Togo lors de sa campagne. Pour finir, le parti de Gerry Taama demande au gouvernement de prendre en compte les revendications de la Synergie des travailleurs du togo (Stt).

Mieux célébrer le mois de mars

Dans le souci d'accompagner la gente féminine pour mieux célébrer le mois de mars, le Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge et le changement en Afrique (CICCA), a organisé une table ronde ce 17 mars à Lomé autour du thème : "Quel leadership féminin pour une Afrique émergente". Les débats aboutiront à des propositions de stratégie pour la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, véritable axe moteur de tout processus de développement qui se veut participatif et inclusif, ainsi qu'au renforcement du leadership féminin en faveur d'un développement accéléré et durable de l'Afrique et surtout du Togo. "Assurer le leadership féminin reste une voie prometteuse à la réalisation de nos ambitions de développement. Une Afrique bénéficiant de l'apport de toutes ses filles et de tous ses fils, sera une Afrique qui optimisera la création et la distribution de richesses dans un climat de paix et stabilité durables", précise le président de CICCA, Me Sylvain ATTOH-Mensah. Cette rencontre va raffermir davantage les actions déjà engagées pour amplifier la contribution des femmes au développement de notre continent et particulièrement à l'émergence du Togo. "Le thème choisi est d'autant plus capital qu'il prend en compte le souci d'autonomisation des femmes exprimé par la Communauté internationale à travers le thème : "Autonomisation des femmes, Autonomisation de l'humanité : Imaginez", qu'elle a retenu pour la célébration de la journée internationale de la femme. Le thème rejoint également les préoccupations du gouvernement togolais qui a choisi, comme vous le savez déjà, de commémorer cette journée autour de "Autonomisation des femmes pour la prospérité du Togo, thème au niveau national", souligne Me Amadou Yacoubou, Ministre des droits de l'homme, représentant le gouvernement.

La revue des finances publiques

Le ministère de l'Economie et des Finances organise du 23 au 24 mars 2015 la revue du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques de juin à décembre 2014. Avec l'appui du projet conjoint UE-FMI, cette revue semestrielle du Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (Pa-RGEP) permet de faire l'état des lieux de la mise en œuvre du Pa-RGEP. Après la mise en place de l'Office togolais des recettes (Otr), les réformes fiscales continuent pour la modernisation du système fiscal. Le représentant de l'Union européenne au Togo, Nicolas Berlanda a, au cours de son interview, montré l'importance de cette revue. "Je suis ici ce matin pour féliciter les progrès déjà réalisés et encourager à faire mieux dans le sens de la transparence dans la gestion des finances publiques, dans le but d'améliorer l'attention vers les secteurs sociaux du pays, vers le travail des institutions autour des finances publiques, la Cour des comptes par exemple" a-t-il déclaré. L'un des membres du Comité de suivi des réformes, M. Kofi Agbexovi Paniah a souligné que : "la revue des finances publiques est un processus qui doit s'étaler sur plusieurs années. Donc, il y a des moments où il faut faire un point par rapport à ce qui se fait, voir ce qui a marché, ce qui n'a pas marché et voir comment faire améliorer les années avenir". Cette revue semestrielle représente également un cadre de dialogue constructif pour le ministère de l'Economie et des Finances et les acteurs de la réforme de la gestion des finances publiques ainsi que les partenaires techniques et financier du Togo.

John Mahama accompagne le Togo au nom de la CEDEAO

Les élections sont prévues cette année dans plusieurs pays sur le continent notamment ceux de l'espace CEDEAO dont le Togo. L'organisation régionale présidée par le Chef de l'Etat ghanéen John Dramani Mahama, s'est engagée à accompagner le processus électoral des pays membres, ceci dans une mission d'information et de conseil. C'est dans ce cadre que s'inscrit la visite de travail effectuée mardi par une délégation de la CEDEAO dans la capitale togolaise, délégation conduite par M Mahama. Dans un communiqué publié par l'organisation, la mission vient discuter du processus électoral afin de s'assurer que le scrutin se déroulera dans un "climat apaisé". Dans un premier temps, John Dramani Mahama a eu un entretien avec son homologue togolais Faure Gnassingbé. Ensuite, il a rencontré les représentants des partis politiques et les responsables des institutions en charge de l'organisation du scrutin prévu le 15 avril prochain. A souligner que le président ghanéen était lundi au Nigeria dont les élections générales se tiendront le 28 mars.

Théâtre

Lancement du Prix RFI Théâtre 2015

Disparu des années durant, après avoir fait le bonheur de certains dramaturges africains, notamment les Togolais Agbota Zinsou, Kangni Alem et Kossi Efoui, le Prix RFI Théâtre revient sur la scène. Il est à présent organisé par France Médias Monde, editrice du service de communication radiophonique et multimédia dénommé Radio France Internationale (RFI), en partenariat avec Le Festival des Francophonies en Limousin, L'Institut Français, La SACD, société des auteurs et compositeurs dramatiques, L'Association Beaumarchais et Le théâtre de l'Aquarium. Contrairement au Prix RFI théâtre interafricain, le nouveau prix est un Prix international à destination d'auteurs de théâtre dénommé "Prix RFI Théâtre 2015". Ce Prix a pour but de favoriser le développement de la carrière d'auteurs de théâtre d'Afrique, des îles de l'Océan Indien,

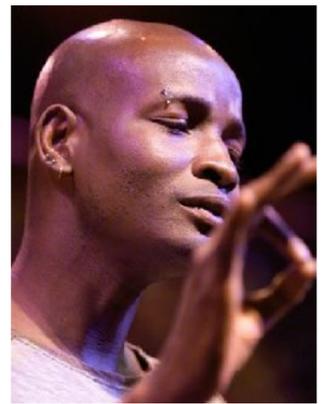
des Caraïbes et du Proche et Moyen-Orient. L'objectif du "Prix RFI Théâtre 2015" est de promouvoir de nouveaux talents par le biais de textes propres, originaux et à des fins d'exploitation scénique. Ces textes devront être en français et ne pas être des adaptations linguistiques de textes exploités précédemment en d'autres langues.

Le Lauréat bénéficiera d'une lecture de son texte diffusée sur les antennes de RFI, d'une dotation financière et de l'organisation d'une résidence temporaire en France. Les termes exacts seront précisés au Lauréat lors de la remise du Prix.

Le calendrier de déroulement du Prix est le suivant : le Prix se déroulera entre le 09 mars 2015 et le 27 septembre 2015 ; les Candidats devront transmettre leur dossier de candidature à RFI entre le 09 mars et le 19 avril 2015. Les Candidats présélectionnés seront prévenus de leur sélection le 15



M. Kangni Alem



M. Kossi Efoui

juillet 2015 au plus tard.

Le concours est doté d'un montant de 1 500 € (mille cinq cent euros) ; l'organisation d'une résidence temporaire en France et la promotion et une lecture de son texte sur les antennes de RFI.

Aucune rémunération ne sera versée au Lauréat pour l'ensemble des éventuelles prestations, quelle qu'en soit la nature, qu'il serait

amené à réaliser, sur proposition de France Médias Monde, à des fins de promotion du "Prix RFI Théâtre 2015".

France Médias Monde se réserve le droit de capter et de diffuser lesdites prestations promotionnelles (radiodiffusion et/ou télédiffusion sans limitation de vecteur de diffusion, y compris Internet) en intégralité et/ou sous forme d'extraits.

Cinéma

Un film sur le Daesh, l'Etat islamique au Mytro Nunya ce 27 mars

"Daech - Naissance d'un État terroriste" est le reportage sur Arte que projettera le Centre culturel Mytro Nunya ce vendredi 27 mars. Daech (L'État Islamique) est l'organisation qui a revendiqué l'attentat du Musée Bardo la semaine dernière à Tunis. Pour mieux comprendre cette "organisation", le Centre Mytro Nunya rediffuse un récent documentaire d'ARTE (diffusé la première fois le 10 février 2015). Un événement à ne pas rater...

L'extension de l'organisation de l'État islamique a provoqué la création d'une coalition hétéroclite de forces

qui prétendent vouloir lutter contre elle. En réalité, de l'Iran à l'Arabie saoudite, des États-Unis au régime irakien, chacun défend ses propres intérêts et contribue ainsi à renforcer le "califat".

L'une des particularités de l'organisation quise fait appeler "État islamique" est son investissement dans le fantasmagorique. Elle a compris d'emblée tout l'intérêt de placer son combat sur le terrain de l'imaginaire, comme meilleur moyen de pallier ses limites dans le monde réel. Même si elle subit des revers sur le champ de bataille, elle fait des

incursions dans la psyché collective, et sa brutalité et son goût pour le spectacle gore décuplent sa capacité de persuasion. Peut-être plus que simplement l'incarnation du mal, l'OEI est diabolique : comme le Satan des Écritures, cette créature à l'allure déconcertante qui nous incite finalement à croire que nous sommes dans le droit chemin quand en réalité nous sommes en train de nous détruire.

Cela peut expliquer en partie pourquoi elle commet des crimes qui ne sont pas seulement horribles, mais en outre mis en scène de manière spectaculaire, comme l'immolation du pilote jordanien Moaz Al-Kassasbeh ou la décapitation de vingt-et-un coptes égyptiens sur une plage libyenne. Elle est au maximum de sa dangerosité quand elle interagit avec la psyché, les fantasmes, les frustrations et les peurs, depuis les convertis qu'elle attire jusqu'aux politiques et aux experts.

La sémantique déployée en réponse est éloquent : chacun projette ses propres traumatismes et angoisses. Dans les pays

occidentaux, la menace que représente l'OEI a été assimilée à tout et n'importe quoi, d'Auschwitz au génocide rwandais ou au siège de Sarajevo, même si aucun de ces précédents n'a grand-chose à voir avec le phénomène en question. Parmi les musulmans, les comparaisons ont tendance à pointer vers les anciens traumatismes de l'Islam. Les sunnites se réfèrent aux khawarij, les premiers radicaux de l'Islam, tandis que les chiites établissent un parallèle avec les Omeyyades, la dynastie sunnite à laquelle s'opposaient les partisans d'Ali. Ces conceptions teintées de confessionnalisme entrent en compétition avec l'image que l'OEI se fait d'elle-même comme étant l'incarnation de la camaraderie pieuse, courageuse, impitoyable et égalitaire - une image utopique de l'Islam conquérant et unitaire des débuts qu'elle cultive avec soin (et qui fonctionne d'autant mieux que son audience est moins versée dans la culture islamique), soulignent Peter Harling et Sarah Birke, deux grands spécialistes de l'Islamisme au Moyen-Orient.

Nécrologie

Mort de deux chanteurs lyriques dans le crash de l'A320

Parmi les 150 victimes du crash de l'Airbus A320 de la compagnie allemande Germanwings tombé dans les Alpes françaises le 24 mars, deux artistes lyriques de renom : la contralto allemande Maria Radner (34 ans), disparue avec son mari et son bébé, et le baryton-basse d'origine kazakhe, Oleg Bryjak (54 ans). Tous deux, attachés à Düsseldorf (Allemagne), rentraient de Barcelone, où ils se produisaient dans Siegfried, de Wagner, donné du 11 au 23 mars au Gran Theatre del Liceu dans la mise en scène de Robert Carsen sous la direction de Josep Pons. Oleg Bryjak y tenait le rôle du nain Alberich (en alternance avec Jochen Schmeckenbecher), Maria Radner celui de la déesse Erda (en alternance avec Eva Podles).

Deux wagnériens donc. Maria Radner avait notamment incarné une des trois Nornes dans le très médiatique "Ring" haute technologie (le plus cher de l'histoire lyrique américaine) mis en scène par Robert Lepage au Metropolitan Opera de New York en 2012, dont témoigne un DVD paru chez Deutsche Grammophon. Le public du Festival d'Aix-en-Provence

avait pu l'entendre trois ans auparavant : la blonde jeune femme aux yeux bleus interprétait la première Norne et Flosshilde dans Le Crépuscule des dieux, dernier volet de la Tétralogie montée par Stéphane Braunschweig avec Simon Rattle à la tête de la Philharmonie de Berlin, avant une reprise au Festival de Salzbourg en 2010.

Membre de l'Opéra de Düsseldorf et de la Deutsche Oper de Berlin, Oleg Bryjak interprète les rôles majeurs de son répertoire, de Mozart (Leporello dans Don Giovanni) à Puccini (Scarpia dans Tosca, le rôle-titre de Gianni Schicchi) en passant par Verdi (Amonasro dans Aïda, Iago dans Otello, le rôle-titre de Falstaff et de Rigoletto). Wagnérien grand teint, il chante Klingsor (Parsifal), Telramund (Lohengrin), Hans Sachs (Die Meistersinger)... La critique fait l'éloge de sa voix sombre, riche et puissante, de sa présence scénique. Le public parisien l'avait découvert au Palais Garnier en 2010, dans une reprise de la rare Fiancée vendue, de Smetana, entrée au répertoire de l'Opéra de Paris deux ans plus tôt.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Inauguration du poste de transformation de Sokodé par Faure Gnassingbé et Yayi Boni

L'extension et la sécurisation du réseau électrique garanties dans le septentrion

Late Pater

La pose de la première pierre du poste de transformation électrique de Sokodé a été faite le 30 août 2013 par le président togolais Faure Gnassingbé. Les travaux étaient prévus pour 18 mois. Et c'est fait ! Le poste a été inauguré ce 26 mars 2015. Le top est ainsi donné pour que les populations jouissent des différents avantages liés à sa réalisation : l'augmentation de la capacité de transformation de l'énergie pour sa distribution par la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) dans la région centrale ; la suppression des ruptures de fourniture de l'électricité que connaissent les populations de la région centrale du Togo, due essentiellement à la surcharge du groupe thermique de la CEET qui assure en grande partie la fourniture de l'électricité ; l'arrêt de la production thermique de la CEET à Sokodé et diminution de la dépendance des industries locales aux générateurs diesel fonctionnant au fuel importé, offre d'un meilleur bilan économique et d'une réduction des effets négatifs sur l'environnement ; une meilleure

souplesse d'exploitation de la ligne 161 kV Atakpamé-Kara-Parakou qui, en cas de maintenance, sera immobilisée en 2 tronçons ; une

de l'extension du réseau de la CEB pour offrir une meilleure couverture électrique de la communauté, sécuriser l'approvisionnement en

prohibitifs de l'électricité ou qui ne sont pas alimentés du tout, que la CEB a inscrit dans son plan d'action 2011-2020 plusieurs projets, dont

Port... et la construction du poste de transformation de Sokodé.

Le poste 161/66/20 kV de Sokodé

L'alimentation de la ville de Sokodé est assurée soit à partir du poste CEB de Kara via la centrale thermique de Kara à travers la ligne 66 kV, soit à partir d'une centrale thermique installée à l'est de la ville non loin de l'aérodrome. La centrale de Sokodé peut secourir la ville de Kara pendant les heures creuses par la ligne 66 kV. La ligne Atakpamé-Kara passe à proximité de la centrale thermique de Sokodé (à environ 2,5 km) et côtoie la ligne 66 kV à la sortie Nord de Sokodé. Le projet prévoit une coupure en artère de la ligne 161 kV pour rentrer dans le poste de Sokodé et en ressortir en direction de Kara. Autres avantages du poste de Sokodé : la réduction des pertes de transport sur la ligne 161 kV Sokodé-Kara, et la suppression des pertes de transport entre Kara et Sokodé sur la ligne 66 kV dans le sens nord-sud ; la ligne 66 kV Sokodé-Kara pourra secourir le Nord (Région de Kara et Nord Bénin) en cas d'indisponibilité de la ligne 161 kV entre Sokodé et Kara. Le Gouvernement du Togo a

obtenu un crédit à l'export d'Eximbank de Chine (11 milliards de francs Cfa) qui a été rétrocedé à la CEB pour la construction dudit poste par l'entreprise chinoise TBEA. La convention de prêt a été signée le 9 novembre 2012 et le contrat de TBEA est entré en vigueur le 21 mars 2013 pour une durée des travaux de 24 mois.

Le poste est essentiellement constitué de 2 transformateurs 161/66/20 kV de 50 MVA chacun et 1 réactance 161 kV ; de 2 travées lignes 161 kV, 2 travées transformateurs 161 kV et 1 travée réactance ; de 2 jeux de barres 161 kV et 1 travée couplage ; de 2 jeux de barres 66 kV et 1 travée couplage ; de 1 poste 20 kV ; de 2 travées lignes 66 kV ; de 2 travées lignes 20 kV ; de 2 lignes 161 kV de raccordement (1 km X 2) ; de 2 lignes 20 kV de raccordement (15 km X 2) ; de 2 lignes 66 kV de raccordement (1 km) ; d'un système de contrôle/commande, protection et télécom ; d'un bâtiment de commande ; d'une route d'accès en béton armé avec deux ouvrages d'art ; etc.



Coupe du ruban par les présidents Yayi Boni et Faure Gnassingbé

meilleure sélectivité en cas d'avarie sur le tronçon 161 kV Sokodé-Kara et après la réalisation de la ligne Onigbolo-Parakou, sur le tronçon Atakpamé-Sokodé.

Il faut dire que c'est dans le cadre

énergie et permettre de connecter au réseau de la CEB les localités traversées qui sont actuellement alimentées par de petites centrales diesel fonctionnant au gasoil ou au fuel domestique entraînant des coûts

la réhabilitation de la centrale de Nangbéto, la réhabilitation du dispatching et l'étude et la construction de la ligne 161 kV Lomé-Atakpamé, la réhabilitation de la ligne 161 kV Lomé-Aflao-Lomé-

Un décret imminent pour intégrer la proposition de report de la CEDEAO

L'élection présidentielle va se tenir dans le délai du mandat du Président de la République

La précision a transpiré dans les propos du ministre Gilbert Bawara de l'Administration territoriale à l'étape Vakpossito de sa tournée citoyenne à l'endroit des populations pour un scrutin présidentiel paisible. Au lendemain de la visite du président ghanéen, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), la question du report ne pouvait être occultée par le membre du Gouvernement. « En ce qui concerne la date de l'élection, je ne vais pas me substituer au conseil des ministres qui a ces attributions. S'il devrait y avoir une modification de la date de ces élections, il appartient au conseil des ministres de délibérer et d'en décider. Cependant, je voudrais souligner deux choses. La première chose, c'est que si le président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao a cru devoir proposer le report de la date des élections, il l'a fait à l'issue des entretiens qu'il a eus avec le président de la République, avec le gouvernement, avec les différents candidats à l'élection présidentielle, ainsi qu'avec la CENI. Et donc, cette proposition n'a pu être faite que si elle traduit une convergence de vues entre les interlocuteurs du président ghanéen et les autres acteurs. Deuxièmement, le gouvernement ne souhaite pas être dans une posture dogmatique. Nous ne voulons pas nous arc-bouter sur une date, nous ne voulons pas faire une fixation sur la date, parce qu'une date d'élection n'est pas une date fétiche. Ce qui est important,

c'est de veiller à ce que l'élection présidentielle se tienne dans le délai du mandat du président de la République. Et la date qui a été proposée par le président en exercice de la Cédéao est située justement dans le mandat du président de la République et si le gouvernement devrait entériner cette proposition, il ne devrait pas y avoir de difficulté. L'objectif primordial du gouvernement, c'est de s'assurer que l'élection ait lieu dans un climat apaisé, de sérénité, de sécurité, de paix, et que l'élection se conforme aux standards internationaux en matière de transparence, de fiabilité et de crédibilité. Et donc, toutes les mesures qui pourraient traduire l'esprit de conciliation du gouvernement, qui pourraient contribuer à la décrispation et à la détente du climat sociopolitique, favoriser la tenue de l'élection présidentielle dans de bonnes conditions, je pense qu'il faut envisager cela dans un esprit constructif », a indiqué Gilbert Bawara.

En rappel, le président en exercice de la Cédéao a, lors d'une visite d'amitié et de travail à Lomé le 24 mars 2015, échangé avec l'ensemble des acteurs du processus électoral afin de prendre en compte les vues des uns et des autres pour garantir le bon déroulement de l'élection, dans un climat serein et apaisé. Selon le communiqué final, Monsieur John Mahama Dramani « a pris bonne note du déroulement du processus électoral en cours et a formulé le vif souhait que les efforts déployés

puissent être poursuivis pour la tenue du scrutin présidentiel dans un climat apaisé et dans la transparence, afin de permettre au peuple togolais de poursuivre son développement économique et social dans un esprit de cohésion et de concorde nationale ». « Au cours des échanges, le président en exercice de la Cédéao a pris acte des mesures prises par le Gouvernement en vue de sécuriser l'ensemble du processus électoral. Il a également pris bonne note des préoccupations formulées par certains candidats et qui ont trait, notamment, aux listes électorales et aux bulletins de vote. Il a, à cet égard, exhorté l'ensemble de la classe politique à apporter tout son concours, dans un esprit républicain pour le succès de la prochaine élection présidentielle. Le président en exercice de la Cédéao a, dans cette perspective, encouragé tous les acteurs politiques à coopérer pour le succès de la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) mandatée, à la demande du Gouvernement, pour la consolidation des listes électorales. S'agissant des préoccupations relatives aux bulletins de vote, le président en exercice de la Cédéao a exhorté la CENI à mettre à la disposition des partis politiques, les spécimens des bulletins de vote, pour faciliter la formation et la sensibilisation des électeurs au vote. A l'issue de ses différents entretiens avec l'ensemble des parties prenantes et dans le souci de décrisper l'atmosphère à

la veille de la campagne électorale et de faciliter les derniers réglages techniques nécessaires au parachèvement du processus électoral, le président en exercice de la Cédéao a proposé à l'attention des autorités togolaises un léger report de dix (10) jours de l'élection présidentielle initialement fixée au 15 avril 2015 », précise le texte.

L'un dans l'autre, il faut se souvenir de ce que l'avis de la Cour constitutionnelle en date du 20 février dernier avait privilégié le mandat présidentiel en cours. Tout devrait ainsi se faire avec la date limite du 3 mai 2015 dans le rétroviseur, à moins que... En apparence, des délais pourront être compressés si les 10 jours sont intégrés. Pour le reste, des dispositions légales sont rappelées : au terme du recensement général des votes et de la proclamation provisoire des résultats, la CENI adresse, dans un délai de huit (08) jours, un rapport détaillé sur le déroulement des opérations électorales, l'état des résultats acquis et les cas de contestation non réglés (article 103 du Code électoral) ; la Cour constitutionnelle proclame solennellement l'ensemble des résultats définitifs des élections présidentielles après règlement des cas de contentieux pour lesquels elle a été saisie (article 104) ; tout candidat ou toute liste peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de plainte adressée à la Cour constitutionnelle, la plainte lui est adressée dans un délai de quarante-huit (48) heures

pour l'élection présidentielle (article 142) ; la Cour constitutionnelle statue

dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de sa saisine.

La CENI réceptionne le spécimen du bulletin de vote

La CENI a réceptionné le spécimen du bulletin de vote le 24 mars 2015. Le Président de la CENI, entouré des membres de l'institution, a présidé la cérémonie officielle de réception de 500.000 exemplaires du spécimen du bulletin

l'électeur pour marquer son choix. Le spécimen de bulletin est destiné aux candidats qui l'utilisent comme support visuel et pédagogique au cours des réunions de campagne avec l'électorat.

Tabiou a ensuite rappelé à



de vote commandés par la CENI. La réception du spécimen du bulletin de vote marque une étape importante dans la mise en œuvre du chronogramme de la CENI et le processus électoral en général, a rappelé Taïa Tabiou. Le spécimen est conçu de la même façon que le bulletin de vote qui sera utilisé le jour du scrutin, a-t-il précisé. Il comporte essentiellement les nom et prénoms des candidats, leur photo, les logos des partis et une case dans laquelle

l'attention des électeurs qu'ils pourront marquer leur choix en apposant leur empreinte digitale, dans la case réservée à cette fin, ou sur le nom, sur le logo ou sur la photo de leur candidat.

Selon les dispositions de l'article 68 du code électoral, la campagne électorale est déclarée ouverte 15 jours francs avant la date du scrutin et s'achève 24 heures avant le jour du scrutin.

Panier de la ménagère en février au Togo

Les carburants et le transport routier de passagers font chuter les prix

John Afolabi

En février 2015, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,2% après une hausse respective de 1,0% et 0,9% enregistrée en décembre 2014 et en janvier 2015. L'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) attribue cette régression essentiellement à la baisse de 1,5% des prix des produits de la fonction de consommation "Transports" et dans une moindre mesure à la diminution de 0,9% des prix des produits de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles". Parallèlement, la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" a amorti la baisse de l'indice avec une hausse de 0,2%.

La baisse observée au niveau de la fonction de consommation "Transports" est attribuable au repli des prix des postes "Carburants et lubrifiants" (-2,3%) et "Transport routier de passagers" (-1,5%). Quant à la baisse des prix des produits de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", elle est l'effet de la diminution de 7,5% des prix du poste "Combustibles solides et autres", explique l'INSEED.

Par ailleurs, la hausse des prix au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est relative à celle des prix des postes "Légumes frais en fruits ou racine" (+6,9%), "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+2,4%), "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (+3,9%), "Sucre" (+8,1%), "Tubercules et plantain" (+2,4%), "Agrumes" (+10,3) et "Farines, semoules et gruaux" (+3,7%). Dans le même temps, les postes "Légumes frais en feuilles" (-16,8%) et "Céréales non transformées" (-1,9%) ont amorti la hausse de l'indice de la fonction alimentaire.

Les produits qui ont connu une forte contribution à la baisse de l'indice sont : "Adémè" (-23,7%), "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-9,5%), "Charbon de bois" (-7,4%), "Taxi-moto zémidjan" (-2,2%), "Mélange 2 temps" (-3,8%), "Essence 'SUPER' dans les stations services administrés" (-2,0%) et "Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés" (-2,2%). Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer "Tomates rondes (Pomme)" (+37,9%), "Piment rouge frais" (+11,3%), "Doèvi fumé (Anchois)" (+6,5%), "Igname" (+4,4%), "Sucre raffiné en poudre" (+14,5%), "Piment vert (Gboyé bessé)" (+23,6%), "Gombos frais" (+4,4%), "Saumon (Saloumon) fumé" (+5,5%), "Chinchard (Akpala) fumé" (+1,1%), "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoïn)" (+8,0%),

"Concombre" (+52,0%), "Farine de manioc (Gari)" (+6,9%) et "Oranges locales" (+6,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,4% contre une quasi-stabilité le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une baisse de 0,2% contre une hausse de 0,2% en janvier 2015 et en décembre 2014.

Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 0,6%. Celui des produits énergétiques a diminué de 2,1%. Au regard de la provenance, les prix des produits importés ont baissé de 0,7% tandis que ceux des produits locaux se sont stabilisés. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix du secteur

prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,3%), "Restaurants et hôtels" (+0,9%), "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,8%), et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,5%). Cependant, les prix des "Transports" ont diminué de 3,3%. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette progression annuelle s'explique au niveau de l'état des produits par l'augmentation des prix des produits frais (+8,4%) et "hors énergie, hors produits frais" (+0,3%).

Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,6%). Quant à la durabilité, cette progression provient surtout de la



primaire ont augmenté de 1,4% tandis que ceux des secteurs secondaire et tertiaire ont diminué respectivement de 0,5% et 0,3%. La nomenclature suivant la durabilité révèle que le niveau des prix des produits non durables a diminué de 0,2% tandis que celui des produits semi durables a augmenté de 0,2% et les produits durables ont connu une stabilité.

Le niveau des prix du mois de février 2015, comparé à celui du mois de novembre 2014 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,7% sous l'influence remarquable de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+7,8%) et dans une moindre mesure à l'augmentation des prix des produits de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures" (+0,5%). Cependant, les prix des "Transports" ont diminué de 3,4%. S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est principalement due aux secteurs primaire et secondaire qui ont enregistré une hausse de 11,4% et 0,9% respectivement. Suivant la durabilité, cette hausse est liée aux produits non durables (+3,1%). Concernant la provenance, les prix des produits locaux ont influencé la hausse de l'indice avec une progression de 3,0%.

Par rapport à février 2014 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 1,4%, due essentiellement à la progression des

hausse des prix des produits non durables (+2,4%); semi durables (0,6%) et des services (+0,3%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette progression est portée par les secteurs primaire (+7,8%), secondaire (+0,8%) et tertiaire (+0,3%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 0,8% contre 0,6% en janvier 2015. Depuis septembre 2014, on assiste à une déflation dans la zone UEMOA. En janvier 2015, cette déflation était de 0,1% comme en décembre 2014.

Besoins de liquidités bancaires

La Banque centrale injecte 72,6 milliards dans les banques togolaises cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 24 mars 2015, à une injection de liquidités d'un montant de 1 321,445 milliards de francs Cfa, contre 1 350,000 milliards mis en adjudication. Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 72,690 milliards. Cette opération arrive à échéance le 30 mars 2015, d'après un communiqué de la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5300% et 2,5512%.

L'opération a enregistré la participation de quarante-huit établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). De loin, les

Sur le premier trimestre 2015

Le Trésor du Togo émet 123 milliards, sur 594,79 milliards pour l'Uemoa

Sur les trois premiers mois de 2015, le Trésor public du Togo a déjà lancé quatre émissions, deux de bons et deux pour les obligations pour un montant total de 123,000 milliards de francs Cfa, d'après les chiffres de l'agence Umoa-Titres et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). La première émission de bons est intervenue le 15 janvier et a permis de récolter 33 milliards pour 30 milliards émis sur une période de 6 mois; la seconde le 12 février pour 30 milliards pour 1 an. Les émissions de obligations sont celle du 30 janvier pour 30 milliards sur 3 ans et celle du 4 mars pour 30 milliards également pour une échéance de 5 ans. Le Trésor public est attendu le 8 avril prochain avec une émission de bons de 30 milliards, suivant la programmation du Service du marché monétaire de la Banque centrale. Suivront quatre autres opérations, deux émissions de bons et deux d'obligations à partir de juillet.

Pour l'ensemble des huit pays de

l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), cela fait un total de 594,795 milliards. Le Trésor public du Sénégal a visité cinq fois déjà le marché monétaire régional avec trois émissions de bons et deux d'obligations pour un montant total de 119,921 milliards. Celui du Bénin y est allé par trois fois, avec deux émissions de bons et une d'obligations pour un montant total de 99,000 milliards. Tout comme le Mali qui a récolté 73,000 avec deux émissions de bons et une d'obligations. Avec une émission de bons et une d'obligations, le Niger s'en est déjà sorti avec 70,000 milliards. Le Trésor du Burkina Faso a pu récolter 57,064 milliards avec deux émissions de bons. Enfin, en trois mois, le Trésor public de la Côte d'Ivoire est allé seulement une fois sur le marché monétaire par l'émission de bons qui récolte 52,810 milliards. Seule la Guinée-Bissau n'a pas encore lancé d'émission.

Selon Umoa-Titres, les huit pays membres de l'Union vont émettre

2865 milliards de francs (5 milliards de dollars) de dette en 2015, un montant en baisse de plus de 22,4% par rapport à celui émis l'an dernier, a indiqué l'agence régionale de planification de la dette le 24 janvier. Umoa-Titres n'a pas donné des raisons de cette chute des émissions. Elle a, cependant, précisé que la croissance économique de la région devrait atteindre 7,2% en 2015, contre 6,6% en 2014. La Côte-d'Ivoire, locomotive économique de la zone UEMOA, va émettre, à elle seule, 1046 milliards de francs de dette. Ce montant inclut un eurobond d'un montant de 500 milliards de francs et un premier sukuk de 200 milliards de francs, selon Umoa-Titres. Le Sénégal va émettre 490 milliards, le Mali 414 milliards, et le Togo 270 milliards. Viennent ensuite les Trésors du Niger avec 225 milliards, du Burkina Faso avec 210 milliards, du Bénin avec 185 milliards et de la Guinée-Bissau avec 25 milliards.

Au quatrième trimestre de 2014 dans l'UEMOA

Repli des matières exportées, excepté l'huile palmiste et le robusta

Dans l'ensemble, les cours des matières exportées par les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) se sont repliés à l'exception de ceux de l'huile de palmiste et du café robusta. Les baisses les plus importantes ont concerné le pétrole (-24,3%), l'huile de palme (-8,0%), le cacao (-7,5%), le coton (-6,8%) et l'or (-6,4%). Le repli a été de moindre ampleur en ce qui concerne le caoutchouc (-2,2%) et la noix de cajou (-2,6%). D'après un rapport de la Banque centrale, la chute des prix du pétrole s'explique par une hausse de l'offre induite par la production additionnelle de pétrole de schiste aux États-Unis et

l'augmentation des exportations en provenance de la Libye. En outre, la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de ne pas revoir à la baisse son plafond de production pour tenter d'enrayer la baisse des cours a contribué à assurer une abondance de l'offre de pétrole brut dans un contexte d'atonie de la demande mondiale.

La baisse des prix de l'huile de palme est liée à la chute des cours du pétrole qui a rendu moins rentable la production des biocarburants dont cette denrée constitue une des matières premières. Cette tendance a été renforcée par une offre importante en provenance de l'Asie

du Sud. Le repli des prix de cacao traduit l'impact des prises de bénéfice après les hausses enregistrées les trimestres précédents. Cette diminution des cours du cacao reflète également la hausse des exportations en provenance d'Afrique de l'Ouest suite aux conditions météorologiques favorables.

Les cours mondiaux du coton ont pâti de la baisse de la demande chinoise conjuguée à l'abondance de la production notamment en provenance des États-Unis. Les importants stocks mondiaux constitués en raison des bonnes récoltes pour la cinquième année consécutive continuent de tirer les prix vers le bas.

Le recul du prix de l'or est lié au regain de confiance des investisseurs à l'égard des marchés financiers et boursiers qui fait suite aux mesures de relance monétaire en cours notamment dans les pays avancés. Il traduit également l'appréciation du dollar par rapport à la plupart des monnaies.

En revanche, la hausse des prix de l'huile de palmiste (+6,2%) traduit un retour à une situation normale après deux trimestres successifs de baisse suite à l'abondance de la production, notamment aux États-Unis, et au ralentissement de la demande en provenance de l'Asie. Cette situation a été confortée par la diminution des exportations de l'Indonésie et de la Malaisie, en liaison avec la hausse de la demande de leurs industries agroalimentaires. La vigueur de la demande mondiale ainsi que les inquiétudes qui entourent les perspectives de production notamment en Afrique de l'Ouest ont contribué à la remontée du prix du café robusta.



établissements de crédit du Burkina Faso s'adjugent 371,360 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin et du Mali avec respectivement 284,500 milliards et 189,500 milliards. Les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire obtiennent 186,775 milliards, ceux du Niger, 105,100 milliards, et ceux du Sénégal, 103,220 milliards. Les établissements de la Guinée-Bissau font 8,300 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passé de 1.422,7 milliards en décembre 2014 à 1.449,4 milliards en janvier 2015. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en janvier 2015 contre 2,54% en décembre 2014.

FOOTBALL/FORTUNE

Le jackpot pour Yaya Touré et Barrada

Comme chaque année, France Football a publié mardi son classement des joueurs les mieux payés au monde. Si Lionel Messi (65 millions d'euros) devance Cristiano Ronaldo (54 millions) et Neymar (36,5 millions) à l'échelle mondiale, Yaya Touré, 12e avec 20 millions, est le mieux payé des joueurs africains. En Ligue 1, la palme revient à Abdelaziz Barrada (5,4 millions).

Indétrônable Lionel Messi. Déjà au sommet en 2010, 2011, 2012 et 2014, l'Argentin est une nouvelle fois le joueur le mieux payé au monde cette année, selon le classement établi par France Football. Avec 65 millions d'euros perçus en 2014/15 (dont 36 millions de salaire), le quadruple Ballon d'Or écrase la concurrence, notamment Cristiano Ronaldo (54 millions) et son coéquipier Neymar (36,5 millions).

Douzième, comme la saison passée, Yaya Touré est le premier - et unique - Africain du Top 20. Avec 20 millions d'euros empochés cette saison (16,7 millions de salaire, 2,8 millions de contrats publicitaires et 500 000 euros de primes), l'Ivoirien reste aux portes du Top 10 (dixième, Robert Lewandowski ne touche "que" 200 000 euros de plus) et voit ses revenus augmenter de quatre millions d'euros par rapport à l'an passé.

Notons que ce classement ne prend en compte que les revenus touchés sur la saison (salaires, primes, contrats publicitaires) et non la fortune totale amassée par chaque footballeur durant sa carrière ; un domaine dans lequel Samuel Eto'o reste le maître sur le continent.

Ce très cher Barrada

À l'échelle de la Ligue 1, Thiago Silva et ses 23 millions d'euros annuels détrônent facilement Zlatan Ibrahimovic (15 millions) qui régnait



sur le championnat depuis deux ans. Pourtant, la grosse surprise de ce classement ne vient pas du PSG, mais bien de son rival, l'OM. Débarqué cet été en provenance des Emirats Arabes Unis et d'Al Jazeera, Abdelaziz Barrada est le dixième joueur le mieux payé de Ligue 1 et le seul Africain du Top 20. En 2014/15, il perçoit 5,4 millions, soit davantage qu'André Ayew, André-Pierre Gignac et Steve Mandanda, les trois seuls olympiens à émerger à plus de 300 000 euros mensuels.

Ce paradoxe a une explication très simple. Pour convaincre le Marocain de quitter Al Jazeera et ses rutilants 3 millions d'euros annuels nets d'impôts, l'OM a mis la main à la poche et offert une prime à la signature

mirobolante au Lion de l'Atlas (environ 3,8 millions d'euros). Ajoutée à son salaire de 1,6 million d'euros annuels, elle lui permet cette année de figurer dans le Top 10 de la Ligue 1. Mais dès l'année prochaine, l'ancien Parisien retrouvera un régime normal. Plutôt logique pour un joueur sur le carreau jusqu'en avril et qui n'a disputé que neuf matches depuis son arrivée (un but).

Les douze joueurs les mieux payés au monde en 2014/15

Ce classement inclut le salaire, les primes et les contrats publicitaires

1. Lionel Messi (FC Barcelone) : 65 M€
2. Cristiano Ronaldo (Real Madrid) : 54 M€

3. Neymar (FC Barcelone) : 36,5 M€

4. Thiago Silva (PSG) : 27,5 M€

5. Robin van Persie (Manchester United) : 25,6 M€

6. Gareth Bale (Real Madrid) : 23,8 M€

7. Wayne Rooney (Manchester United) : 22,5 M€

8. Zlatan Ibrahimovic (PSG) : 21,5 M€

9. Sergio Agüero (Manchester City) : 21,2 M€

10. Robert Lewandowski (Bayern Munich) : 20,2 M€

11. Eden Hazard (Chelsea) : 20 M€

12. Yaya Touré (Manchester City) : 20 M€

UEFA : Michel Platini réélu

Sans concurrent, Michel Platini a été réélu « par acclamation » pour un troisième mandat à la tête de l'UEFA, mardi à Vienne. Président de l'UEFA depuis 2007, Michel Platini rempile pour quatre années de plus. Aucun candidat ne s'est présenté face à lui. Le Français, en privilégiant la poursuite de sa mission à la tête du football européen à une candidature à la FIFA avait de fait programmé sa réélection. Depuis 8 ans, l'UEFA a triplé ses revenus commerciaux, tout en menant une politique équilibrée d'ouverture aux « petits » pays du football. Un succès sur tous les fronts pour Platini dont la cote de sympathie auprès des présidents de fédérations nationales n'a cessé de grandir au cours de ses deux premiers mandats.

Désormais reconduit pour quatre ans, Platini va pouvoir se concentrer sur la lutte contre la violence dans le football, sa nouvelle priorité, mais aussi s'ériger en « contre-pouvoir » de Sepp Blatter qui s'apprête à être reconduit à son tour à la tête de la FIFA. Si le Français avait largement soutenu le Suisse lors de sa prise de pouvoir, les deux hommes ont désormais pris leurs distances.

Blatter félicite Hayatou, récemment fait Citoyen d'honneur de Rufisque-Nord

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a reçu mardi de son homologue de la FIFA, Sepp Blatter, une lettre de félicitations, suite à son élévation au rang de citoyen d'honneur de la commune de Rufisque-nord, a appris l'APS. « C'est avec une grande fierté que je vous félicite à l'occasion de votre nomination en tant que citoyen d'honneur de la commune de Rufisque nord, près de Dakar », écrit M. Blatter dans une correspondance envoyée au président de la CAF. « Ce n'est que mérité tant vous avez su initier de nombreuses actions et amorcer de nouvelles visions. Vous avez tant fait pour valoriser le football local et celui des jeunes en Afrique », écrit le président de la FIFA.

Présent au Sénégal dans le cadre du CHAN des moins de 20 ans, clôturé dimanche par un sacre du Nigeria, M. Hayatou s'était déplacé à Rufisque pour y être élevé au rang de citoyen d'honneur, la plus grande distinction que peut décerner une collectivité locale au Sénégal. Le président de la CAF s'était félicité de cette initiative prise par le conseil municipal de la commune de Rufisque-Nord, se considérant dorénavant « comme un citoyen à part entière de Rufisque ».

Le président de la CAF a confirmé ses relations d'amitié avec l'ancien maire de la ville de Rufisque, Badara Mamaya Sène, vice-président de la Commission d'arbitrage de la CAF. « Badara Mamaya Sène fait partie de ces acteurs qui ont contribué au développement du football africain, d'abord en tant qu'arbitre et ensuite comme membre de la Commission des arbitres de la CAF, depuis plusieurs années », soulignait Issa Hayatou.

JEUX OLYMPIQUES

Rio 2016 fête les 500 derniers jours avant les Jeux

Le 24 mars 2015 marque les 500 jours qui nous séparent de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 2016 à Rio. Les organisateurs ont célébré cet événement en publiant le calendrier quotidien des compétitions olympiques.

Cette annonce va ainsi permettre aux fans de commencer à planifier leur programme pour les Jeux en prélude à la vente des billets. La première série de timbres commémoratifs pour les Jeux de 2016 a également été lancée à cette occasion ainsi qu'une page web à l'effigie des 500 jours restants sur le site du comité d'organisation, laquelle permet à tout un chacun de participer aux festivités en utilisant les hashtags #RioOlympicDNA, #500days, et #nowitshere.

L'annonce du calendrier quotidien des compétitions permet aux passionnés de sport de voir quelles épreuves se tiendront quels jours et leur donne la possibilité de commencer d'ores et déjà à se préparer pour les Jeux Olympiques. L'édition de 2016 à Rio débutera le 5 août 2016 avec la cérémonie d'ouverture organisée dans le stade Maracanã, même si le coup d'envoi du tournoi de football sera donné deux jours plus tôt. Les athlètes de six disciplines sportives entreront en lice le 6 août. Suivront 16 jours de compétitions dans 28 sports jusqu'à la cérémonie de clôture des Jeux le 21 août. Le calendrier complet des



compétitions avec les horaires par session sera quant à lui publié le 31 mars, lorsque les ventes de billets seront ouvertes aux Brésiliens. Pour les fans désireux d'acheter des billets en dehors du Brésil, de plus amples informations sont disponibles sur le site web suivant : www.rio2016.com.

Les premiers timbres-postes commémoratifs de Rio 2016, présentés aujourd'hui, représenteront neuf sports olympiques – aviron, badminton,

basketball, cyclisme, haltérophilie, lutte, rugby, sports aquatiques et tir à l'arc – et un sport paralympique – l'athlétisme. La collection sera composée au total de 31 motifs, faisant ainsi écho à la 31e édition des Jeux de l'Olympiade. Des athlètes de chaque sport seront dépeints en mouvement avec, à l'arrière-plan, l'identité visuelle de Rio 2016.

Rio de Janeiro a été élue le 2 octobre 2009 ville hôte des Jeux de la XXXIe Olympiade lors de la 121e

Session du CIO à Copenhague, Danemark. La ville a été élue au troisième tour de scrutin face à Chicago (États-Unis), Tokyo (Japon) et Madrid (Espagne). Rio l'a emporté au troisième tour avec 66 voix contre 32 pour Madrid, Chicago et Tokyo ayant été éliminées respectivement aux premier et deuxième tours de scrutin. Vingt-huit sports seront inscrits au programme des Jeux Olympiques de 2016 à Rio, lesquels se dérouleront du 5 au 21 août 2016.

CHAN U20 : une foire d'exposition pour académies locales

Le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des moins de 20 ans, qui a pris fin dimanche à Dakar, a permis d'exposer de jeunes joueurs autant qu'il a été une occasion pour les centres de formation sénégalais d'organiser des visites guidées de leurs infrastructures, a appris l'APS. Ces structures ont profité de la présence des nombreux recruteurs pour se mieux faire connaître. A Génération Foot, par exemple, on ne s'en cache guère. « Dès le mardi 10 mars, nous avons organisé une visite guidée pour une trentaine d'agents et de recruteurs de clubs », a indiqué son directeur technique, l'ancien sélectionneur national Abdoulaye Sarr. « Au cours de la visite, en plus de la présentation des pensionnaires du centre, des matchs ont été organisés », a-t-il dit dans un entretien avec l'APS, à la fin du CHAN 2015.

À la tête des agents recruteurs, il y avait Pierre Frelot et Thierno Seydi qui gère les intérêts de Diafra Sakho, un ancien pensionnaire du centre qui évolue actuellement à West Ham (élite anglaise), a relevé Abdoulaye Sarr. Pendant leur séjour, ils ont rencontré les personnes intervenant au sein de l'académie et ont fait un tour de Déni Birame Ndao, un village du département de Rufisque qui héberge Génération Foot.

Diomansy Kamara, accompagné de recruteurs de clubs turcs, a aussi visité Génération Foot, a ajouté l'ancien entraîneur du Jaraaf de Dakar, spectateur attentif de la compétition qui a pris fin ce dimanche avec le sacre du Nigeria. « S'il est vrai que j'ai été à la finale dimanche, j'ai été plus souvent au stade Caroline Faye de Mbour pour suivre les matchs de la poule B », a reconnu le technicien sénégalais.

Au Togo, au Sénégal et au Nigeria

Le français Rubis rachète le leader de bitume en Afrique de l'Ouest pour 217,5 milliards Cfa

Rubis poursuit son expansion en Afrique. Le groupe français spécialisé dans l'aval pétrolier et chimique a annoncé, le 23 mars, dans un communiqué, avoir signé un protocole d'accord pour l'acquisition du groupe Eres, un leader de l'approvisionnement, du transport et de la distribution de bitume en Afrique de l'ouest, rapporte l'agence Ecofin. L'acquisition devrait être réalisée en deux temps: Rubis rachètera d'abord 75% de la société, pour 315 millions de dollars (157,5 milliards de francs Cfa), et reprendra ensuite les 25% restants sur une période de trois ans, pour un montant maximal de 120

millions de dollars (60 milliards de francs). Présent au Sénégal, au Togo et au Nigeria, le groupe Eres contrôle l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du bitume: l'achat en raffinerie, le transport maritime, le stockage terrestre, l'acheminement aux clients par camion, précise la même source.

Selon le communiqué de Rubis, le groupe Eres a dégagé en 2014 des revenus de 550 millions de dollars, avec une capacité bénéficiaire pro forma d'environ 8% du chiffre d'affaires. "Cette acquisition significative s'inscrit dans la ligne stratégique du groupe: un produit de

niche, commercialisé sur des marchés structurellement importateurs, où la composante transport-logistique est essentielle pour maintenir durablement un avantage compétitif?", se félicite le groupe français qui va lancer une augmentation de capital pour financer partiellement le rachat d'Eres. Rubis opère dans le stockage de produits liquides industriels (produits pétroliers, chimiques et agro-alimentaires) à travers sa filiale Rubis Terminal et la distribution de GPL (butane et propane) et de produits pétroliers à travers sa filiale Rubis Energie.

Contrefaçon des produits électriques

La Côte d'Ivoire et le Nigeria clairement identifiés en Afrique de l'ouest par une enquête

Schneider Electric, le spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, publie la première enquête réalisée sur la contrefaçon de matériel électrique en Afrique. L'enquête a porté sur onze pays africains: le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie et l'Ouganda. Plus de 500 officiels et professionnels de haut niveau ont été interviewés par 37 enquêteurs africains. Au total, plus de 8 185 réponses ont été

analysées.

La première conclusion de ces résultats est que la contrefaçon des biens électriques les plus courants est largement répandue en Afrique, représentant entre 40% et 80% du marché. Les câbles, les disjoncteurs, les prises, les interrupteurs et les rallonges sont les cinq produits les plus contrefaits (dans cet ordre). La Chine reste la principale source des contrefaçons entrant sur le continent (75% des réponses) suivie des autres pays asiatiques. Les

contrefaçons fabriquées localement sont principalement issues de Tanzanie, du Nigeria et de Côte d'Ivoire.

"Après avoir mesuré l'impact de la contrefaçon sur les économies d'Afrique et la sécurité des utilisateurs, l'urgence d'agir, dès à présent, est réelle. Schneider Electric s'engage à répondre au maximum aux exigences et attentes exprimées par les professionnels dans l'enquête", conclut Tracy Garner, responsable anti-contrefaçon globale.

Au Nigeria

Le jugement sur l'inéligibilité de l'opposant Buhari repoussé à l'après-présidentielle

Un tribunal nigérian a annoncé mercredi avoir repoussé sa décision sur la mise en cause de l'éligibilité du principal candidat de l'opposition, Muhammadu Buhari, à l'après-présidentielle de samedi. D'après l'Agence France Presse, le Congrès progressiste (APC) de M. Buhari avait dénoncé cette semaine ce recours en justice comme une manigance du parti au pouvoir visant à disqualifier le principal rival du président Goodluck Jonathan juste avant le scrutin. "L'affaire a été ajournée au 22 et 23 avril 2015", a déclaré le juge Ademola Adeniyi devant la Haute Cour fédérale d'Abuja, la capitale.

Une plainte a été déposée par un particulier, Chukwunweike Okafor, et elle est défendue par Mike Ozekhome, un des avocats les plus réputés du Nigeria, connu pour ses liens très étroits avec le parti au pouvoir. Le plaignant accuse l'ex-général Buhari de ne pas avoir les diplômes requis pour se présenter à l'élection présidentielle et d'avoir menti sous serment devant la Commission électorale indépendante (INEC) en assurant que l'armée était en possession de ses diplômes. L'avocat de M. Buhari, Akin Olujinmi, s'est dit "absolument ravi" de cet ajournement, qui permet de



L'opposant nigérian Muhammadu Buhari, candidat à la présidentielle

soulager "la pression" qui pesait sur l'INEC à trois jours de l'élection.

M. Ozekhome a cependant appelé les supporters de M. Buhari à ne pas de réjouir trop vite, la décision de la Haute Cour pouvant encore invalider les résultats du vote. "Dans le cas, par exemple, où M. Buhari remporte l'élection (...) quand la Cour donnera ses conclusions sur cette affaire, si elle

découvre qu'il n'avait pas les diplômes requis (...) la Cour devra simplement le disqualifier", a-t-il déclaré à la presse. Selon la loi nigérienne, il faut avoir terminé ses études secondaires pour pouvoir se présenter à la présidentielle. La question du diplôme de M. Buhari n'a jamais été soulevée lors de ses trois précédentes candidatures, en 2003, 2007 et 2011.

SEGUCE TOGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA PHASE EXPORT DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO (Lomé, le 23 mars 2015)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées ;
- les banques

du lancement par la SEGUCE Togo le 27 mars 2015

du TRAFIC EXPORT

du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo au Port Autonome de Lomé.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Aflao Sagbado, de Zanguera et de Vakpossito

Le ministre Gilbert Bawara poursuit sa tournée de sensibilisation pour une élection présidentielle 2015 paisible

Dans le cadre des actions en faveur de la promotion de la paix avant, pendant, et après la présidentielle prévue pour le 15 avril 2015, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara s'est rendu les 22, 23 et 25 mars dans les cantons d'Aflao Sagbado, de Zanguera et de Vakpossito.

Etonam Sossou

Le Ministre Gilbert Bawara a tenu tout d'abord à exprimer sa gratitude aux populations de ces trois localités qui ont à chaque fois fait nombreux le déplacement pour écouter son message. Un message d'ouverture, de tolérance, et de respect mutuel. « Aujourd'hui, c'est le citoyen Gilbert Bawara qui a choisi de vous rencontrer pour discuter et échanger. Quand on observe la situation dans le pays, je me dis qu'il y a une nécessité d'entamer une rencontre citoyenne », a-t-il indiqué. A l'instar des deux premiers cantons sillonnés, le discours a été le même. C'est au cours d'une discussion à bâtons rompus avec la population de ces localités qu'il a sensibilisé sur les enjeux des élections présidentielles prochaines. L'importance des élections, la responsabilité de chaque citoyen, les mesures prises par le

gouvernement pour un déroulement paisible du scrutin sont entre autres les points débattus. Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'importance d'une élection, et la nécessité d'aller voter, le Ministre Gilbert Bawara a expliqué le bien-fondé pour chaque citoyen d'exercer son droit de vote. « Il n'y a pas de démocratie sans élection. Il faut que le citoyen ait la possibilité d'aller au vote. Nous devons assumer ce droit dont nous jouissons. C'est une responsabilité citoyenne. Si vous n'exercez pas ce droit, le Président élu sera le Président à nous tous. Il vaut mieux participer au vote, et contribuer au renforcement de la démocratie », a conseillé le ministre avant d'ajouter que « Nous avons décidé qu'il faut le pluralisme politique dans notre pays. Si nous avons plusieurs partis politiques, il nous faut un moyen pour désigner notre président. Et le droit de vote c'est la constitution qui nous le donne.



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration territoriale

Exercez donc ce droit librement. Quant à ceux qui veulent entacher les élections; tout agissement qui dépassera les limites de la liberté d'opinion sera confronté à l'autorité l'état » a-t-il mis en garde. Parlant

des enjeux du scrutin présidentiel du 15 avril 2015, le Ministre Gilbert Bawara a rappelé qu'il s'agit de faire preuve de civisme, pour le bon déroulement de l'élection. « Par le passé, il y a eu des violences. Certains de nos frères et sœurs ont franchi les frontières pour aller se réfugier au Ghana. Mais depuis 2006, avec la signature de l'Accord Politique Global, et votre participation active, nous avons organisé de bonnes élections en 2007, 2010, 2013, et il est important qu'en avril 2015, nous soyons en mesure d'organiser des élections aussi démocratiques et apaisées que celles des années que je viens de

citer. Plus jamais, nous ne devons profiter des élections pour des règlements de compte, pour détruire ce qu'on construit ensemble. C'est le premier défi. Nous ne devons pas ouvrir nos portes à l'instabilité, à l'insécurité », a martelé le Ministre Gilbert Bawara. Interpellé à Vakpossito au lendemain de proposition du chef de l'état Ghanéen, président en exercice de la CEDEAO, John Dramani Mahama, par rapport au report de la date des élections, le ministre Bawara a laissé entendre que le gouvernement avisera de l'adoption d'une si pertinente proposition, « le 15 avril, n'est nullement une date fêliche. Le

gouvernement ne sera pas dogmatique mais plutôt pragmatique. Si report de la date du scrutin peut contribuer à un processus paisible, pourquoi ne pas la réviser ? Pourvu que le président actuel continue d'exercer en toute légalité » a déclaré le ministre. Il a par la suite annoncé que le gouvernement se réunira très rapidement en conseil des ministres et avisera, « jusqu'au vendredi le 27 mars, le peuple Togolais sera statué sur la position du gouvernement » a-t-il déclaré.

Que ce soit avec les populations d'Aflao Sagbado, de Zanguera et de Vakpossito les échanges et le Ministre Gilbert Bawara ont été fructueux entre les populations du canton, tant les attentes et les préoccupations sont nombreuses, et ont été exprimées en toute démocratie, dans le respect des libertés. Des problèmes fonciers au processus électoral en cours, en passant par le quotidien des étudiants togolais, le Ministre Gilbert Bawara a répondu aux inquiétudes des uns et des autres. Quant à ce qui concerne le bilan à mi-parcours de cette tournée, au vu de l'importance que les populations ont porté à la démarche et aux échanges le ministre se dit très satisfait. Rappelons que les cantons de Baguida, d'Amoutivé, d'Aflao Gakli, legbassito et Agoé recevront également la visite du ministre Gilbert Bawara.

Promouvoir l'autonomisation des femmes

Des formations au profit des groupements féminins

Le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a mis en œuvre un programme national pour l'entrepreneuriat féminin inclusif afin de renforcer et d'augmenter la contribution des femmes togolaises à la croissance économique du pays. Ainsi, pour l'exécution de la première phase de cet important programme, une série de formation est prévue sur toute l'étendue du territoire pour les membres des groupements féminins et mixtes. Après Atakpamé, des formations assurées par la cellule de coordination du programme en collaboration avec

le renforcement des capacités techniques et technologique de base et organisationnelles des groupements féminins».

Entre autres finalités, cette formation doit permettre aux membres des groupements féminins de la région des Plateaux-Ouest de connaître les potentialités de transformation des produits agricoles en dérivés de plus grande valeur ajoutée. Aussi, auront-elles à apprendre les technologies améliorées de production d'emballage et de conditionnement des produits alimentaires transformés.

urbain. L'agriculture est la principale activité car elle occupe 54% de la population active et contribue à 40% à la formation de la richesse nationale du pays (MAEP/DSID/RNA, 2013). A ce titre, elle constitue un enjeu majeur par rapport aux objectifs de la croissance économique. Dans ce secteur, on dénombre 53,46% de femmes contre 46,54% d'hommes.

En matière de transformation des aliments, les femmes jouent un rôle remarquable. C'est dans ce domaine de prédilection des femmes car elles représentent selon les enquêtes 53,5% des actifs agricoles. Cependant, elles maîtrisent très peu la notion de la chaîne de qualité dans les processus de transformation des produits bruts en ses produits dérivés. En dehors des structures industrielles ou semi industrielles de transformation qui présentent les produits répondant aux normes, les clients étant exigeants sur la qualité, la plupart des transformatrices artisanales ne font pas attention à la gestion de la qualité dans les unités de transformation. Or la qualité des produits dérivés à mettre sur le marché dépend non seulement de la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement, et de conservation mais également de l'adoption de bonne pratique d'hygiène. On peut donc dire que la maîtrise de la chaîne de qualité dans les unités de transformation reste actuellement un problème majeur.



l'institut togolais de recherche agronomique se tiennent depuis le 24 mars à Kpalimé. Selon la Ministre de l'action sociale, Dédé Ekoué Ahoéfa : « l'objectif général de la formation est d'augmenter le revenu des membres à travers

Bien que le Togo ait connu un taux d'urbanisation important ces dernières années, la population reste caractérisée par une prépondérance rurale: 62,3% de la population totale résident en milieu rural contre 37,7% en milieu

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1260 DE LOTO BENZ DU 11 Mars 2015

Nous participons ce mercredi 18 Mars 2015 au tirage de Loto Benz qui porte le N°1261.

Lors du précédent tirage ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de moins de 500.000 F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

En effet, les points de vente 2051, 20032 et 20127, basés respectivement à Atakpamé et Badou ont enregistré chacun un lot de 500.000 F CFA.

A LOME, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots en moins de 500.000 F CFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1261 de LOTO BENZ du mercredi 18 Mars 2015

Numéro de base

81

54

44

74

34

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVREZ CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008

